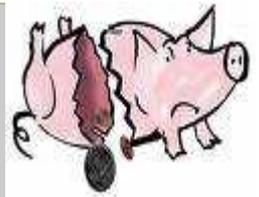


CTPL du 28 avril 2009 :

Budget : - 4% !

La rigueur pour les uns, le faste pour d'autres !



Le 28 avril, s'est tenu un CTPL dont l'ordre du jour était : budget, formation professionnelle, ponts naturels, horaires de l'HDF de Sèvres.

Avant le début des travaux, les représentants CGT ont lu la déclaration suivante :

La convocation de ce CTP se situe dans une période où les légitimes revendications des salariés et les attentes des populations se heurtent de manière frontale à l'intransigeance des responsables politiques aux affaires, avec l'encouragement du MEDEF.

Dans les faits et sur tous les plans s'observent depuis plusieurs mois des décalages grandissants entre les besoins de la population et les choix des dirigeants de notre pays. Cette situation démontre, une fois de plus, l'antagonisme fondamental entre les intérêts des deux parties.

Aux réponses injustes et inappropriées, décidées aujourd'hui dans le cadre de la crise du système économique s'ajoutent les attaques soutenues contre les services publics, derniers garants du lien social. Dans ce contexte, les restructurations opérées au sein des trois versants de la fonction publique comme de notre ministère et de notre direction générale, n'ont comme projet que de réduire dangereusement les moyens des services et la masse salariale par le non-remplacement de tous les départs en retraite. Logique dogmatique qui porte atteinte aux usagers, aux populations, à l'emploi comme aux conditions de travail et au déroulement de carrière des personnels. Le tout pour une économie dérisoire au regard des sommes engagées par ailleurs au bénéfice des établissements bancaires et des grandes entreprises.

Aujourd'hui, vous nous présentez les budgets de fonctionnement et de dépenses de personnel pour 2009.

Qu'observe-t-on ? Une baisse de 4% du budget de fonctionnement hors dépenses de personnel : la direction locale en bon petit soldat du libéralisme applique pour le département un véritable budget de rigueur.

Presque tous les postes présentent des baisses : que ce soient les fluides, le fonctionnement de l'informatique ou l'affranchissement : comment va-t-on pouvoir tenir le budget dans ces conditions : plus de chauffage après le 15 février ??? Plus de courriers aux usagers après le 30 septembre ?

Par contre, quand il s'agit de faire de la propagande, la direction ne lésine pas sur les dépenses : envoi à chaque agent de plaquettes en papier glacé, convocation de tous les Cadres A Impôts/Trésor à la Mutualité, grand-messes en local accompagnées de petits fours s'il vous plait !

Mais comme toujours c'est sur le dos des agents que les économies doivent être réalisées ! Toujours plus de charges de travail et de pression et moins de moyens : telle est la politique en vigueur dans notre administration. Combien d'agents travaillent dans des conditions inacceptables, avec, par exemple, des surfaces bien inférieures aux 12 m² recommandés et cela en dépit de ce qu'affirme M. Woerth pour qui les fonctionnaires occupent trop d'espace.

Les agents ont des revendications qui sont à l'encontre des orientations que vous nous proposez :

A GUICHETS OUVERTS

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois avec le comblement des vacances d'emplois
- Augmentation des salaires à hauteur des pertes subies depuis 2000
- Maintien de nos métiers
- Renforcement de nos missions
- Reconquête de notre présence sur l'ensemble du territoire.

En conséquence, les représentants CGT voteront contre ce budget qui est à l'encontre des besoins des personnels, des usagers et de nos partenaires institutionnels.

Le TPG n'a pas souhaité y répondre mais a pris acte !!! Cependant, il a bien confirmé, à la présentation du budget 2009, que, dans le cadre de restrictions budgétaires au plan national, celui-ci baissait bien de 4%.

EXECUTION BUDGETAIRE 2008



L'examen du budget n'amenait pas spécialement de commentaires sinon quelques précisions à apporter sur quelques chapitres. L'exécution budgétaire 2008 a été réalisée à 100%.

Ci-dessous les principales réalisations:

PNC	Travaux	Matériels	Mobiliers
Accueil HDF Colombes	30 974 €		
Clim Asnières	44 646 €		
Créations de cuisines (Meudon et Sceaux)	10 543 €		
Divers travaux hors sécurité	68 529€		
Divers travaux sécurité	51 601€		
Fermeture et réaménagement Neuilly Municipale	31 586€		
Fermeture et remise en état des diverses trésoreries	12 999€		
Fin de travaux et installation de caméras (Saint Cloud)	8 996€		
Réfection de la trésorerie de Colombes Municipale	37 349€		
Réinstallation Neuilly Municipale	24 171€		
Sécurité HDF Neuilly	37 080€		
Travaux dans les HDF (Montrouge et Asnières)	35 354€		
Matériels informatiques		144 813€	
Photocopieur		3 977€	
Divers petits matériels		49 443€	
Matériels de Télécommunication		39 600€	
Bagneux			9 321€
HDF de Neuilly			50 101€
RF			9 434€
Divers mobiliers			15 492
TOTAUX	393 828€	237 833€	84 348€



BUDGET 2009

Comme les représentants CGT l'ont souligné dans la déclaration, le budget hors dépenses de personnel 2009 est en forte baisse (-4%). Ainsi, le budget global DLU est d'un montant total de 27 688 052€ dont 11 132 243€ pour l'ex Trésor. La CGT a demandé des explications sur certains postes où la prévision budgétaire 2009 est très éloignée de l'exécution 2008.

- **Fluides (chauffage, électricité, eau...)** : la Direction nous a répondu que les charges du CAD devraient baisser cette année suite à une provision surévaluée en 2008.
Frais de déplacement : Le montant budgétisé est vraiment en forte baisse alors que dans le même temps, le montant des indemnités kilométriques ont augmenté en août 2008 de 10,7%. La CGT déplore néanmoins que le barème de ces indemnités soit largement en-dessous des frais réels des contribuables.

M. PICARD a souligné la pertinence de notre remarque et nous a indiqué que cette ligne devra nécessairement être réabondée s'agissant de dépenses obligatoires.

- **Affranchissement** : ce poste est également sous-évalué par rapport à la réalisation 2008. Le TPG nous a assuré qu'il fera l'objet de dotations complémentaires.

A force de nous assurer que le budget prévisionnel sera réajusté avec des crédits supplémentaires suffisants, les élus CGT se posent la question de savoir quelle(s) dépense(s) sera(ont) la (les) victime(s) de coupes budgétaires pour rentrer dans le créneau de 4% de baisse.

Concernant les dépenses de personnel, la Direction se retranche derrière le plafond d'emplois alloué au département soit 1 033 « équivalents temps plein ». Les principales variations s'expliquent par l'augmentation du point d'indice (mars et octobre), la prime fusion, la GIPA... Cette mesure, présentée comme une garantie de maintien du pouvoir d'achat, n'a concerné que 38 collègues dans le département (moins de 4%) pour un montant moyen de 770,00 euros.

La délégation a donc voté contre le budget 2009, loin d'être à la hauteur des besoins du réseau et à la bonne exécution de nos missions.

FORMATION PROFESSIONNELLE



La formation professionnelle revêt un caractère prioritaire. Dans le département, et à la satisfaction des représentants CGT, les Directions successives ont bien appréhendé le problème. Département de primo-affectation, de nombreux agents ont des besoins en formation (professionnelle et préparations aux concours).

Les temps forts de 2008 ont été notamment marqués par une évolution de la préparation aux concours. Avec la modification des épreuves des concours d'Inspecteur et de Contrôleur Principal, le nombre de collègues ayant participé aux préparations locales a considérablement augmenté.

Pour ce qui concerne la formation continue, le nombre de bénéficiaires est en augmentation par rapport à l'année 2007. Il est toutefois à relever que, en proportion, ce sont les cadres A et A+ qui en ont le plus bénéficié. Malgré tout, de nombreux agents restent exclus des formations et

notamment à la TG du fait de la spécificité et de la spécialisation des missions. Des formations régionales sont prévues mais restent trop peu nombreuses. Certains collègues n'ont reçu, en 2008, qu'une seule formation ... celle concernant l'utilisation du nouveau matériel téléphonique installé à la TG.

La CGT a, néanmoins, félicité le service de la Formation et a approuvé le bilan formation 2008.

Concernant le plan 2009/2010, nous avons souligné qu'il était principalement orienté vers des actions ciblées « fusion » et accompagnement des réformes (accueil fiscal de proximité, SIP, PRS et conseil aux collectivités...). **La CGT s'est donc abstenue sur le plan 2009/2010 regrettant que soient priorisées les formations « métiers » consistant à découvrir les métiers de la filière fiscale.** Il ne faudrait pas que le balancier aille trop loin jusqu'à « négliger » nos cœurs de missions (SPL et recouvrement).



PONTS NATURELS 2009

Comme pressentis par le calendrier, les ponts naturels 2009 proposés sont les vendredi 22 mai et lundi 13 juillet (le vendredi 2 janvier ayant été traité précédemment). Tous les postes seront donc fermés à ces dates-là. La nouveauté cette année est l'apparition d'une journée d'autorisation d'absence (dite jour Ministre).

La délégation CGT a demandé que cette journée soit laissée à la libre utilisation des collègues, soit contre un pont naturel, soit à une date compatible avec les nécessités de service. La Direction n'a pas objecté sur le principe sauf contre-ordre express de la DG . **Nous nous sommes néanmoins abstenus sur la proposition des ponts naturels au nom de la libre utilisation de ses congés et ARTT.**



Nouveaux développements : voir page 7

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HDF DE SEVRES



Lors de la visite des militants CGT dans le Poste début mars, les collègues nous avaient parlé du problème de l'absence d'harmonisation des horaires d'ouverture des guichets entre la Trésorerie et le CDI (le midi notamment).

Il y avait donc urgence de trouver une solution rapide car, depuis les travaux, l'accueil est commun au 4ème étage. Dans ces cas-là, il est mis en place une consultation de l'ensemble des agents avec un vote sur des propositions. Or, dans la précipitation, la consultation ne s'est résumée qu'à un envoi de mails pendant la période de vacances scolaires, sur une seule proposition et sur un allongement de l'ouverture le soir de 16 heures à 16h15.

La délégation CGT s'est donc faite la porte-parole des collègues de Sèvres qui demandaient une nouvelle consultation collective et le retour à une fermeture à 16 heures compte tenu des opérations d'écriture de fin de journée dans DDR3 et dans RECC. Le TPG a accepté le principe en s'engageant à informer le DSF Sud (Monsieur BOUTELEUX) de la décision adoptée.

Dans l'après-midi, nous apprenions que, malgré l'accord des agents du CDI, des organisations syndicales, Monsieur BOUTELEUX refusait la fermeture à 16 heures, entraînant donc un blocage incompréhensible.

Toujours est-il que si aucun accord n'est trouvé entre Messieurs PICARD et BOUTELEUX, la

Trésorerie fermera ses guichets à 16 heures et le CDI à 16h15 !!!

Les nouveaux horaires de la Trésorerie sont donc : **8h45 - 12h00 et 13h15 - 16h00**

QUESTIONS DIVERSES



↳ Nous avons demandé où en était la recherche de locaux pour la **RM NAN-TERRE**. En effet, la situation de ce poste devient critique en raison de l'exigüité des locaux, des effectifs implantés et également du volume de personnes fréquentant les guichets. La réinstallation du poste semble compliquée compte tenu du cahier des charges : locaux disponibles et adaptés, surface... et au plus proche de la Mairie.

↳ Nous avons interrogé la Direction concernant le droit d'option de retour dans leur administration d'origine (ex-DGI filière fiscale) des **agents du Domaine**, qui devaient, à l'origine du transfert, s'achever le 31 décembre 2009. Selon un tract d'une organisation syndicale, ce droit d'option serait prorogé sans date limite. Le TPG a répondu qu'il n'avait pas d'information sur ce sujet. Les organisations syndicales seront tenues au courant prochainement.

↳ Nous avons également alerté l'administration sur l'**absence de Chef à la Brigade d'évaluation domaniale nord** et des problèmes nombreux liés à cette situation. Il nous a été répondu que le poste étant toujours pourvu juridiquement, une solution temporaire est à l'étude consistant en la nomination d'un adjoint au Chef de la Brigade sud qui assure depuis plus d'un an l'interim du poste de Chef de Brigade nord.

↳ La délégation CGT est également intervenue pour demander le **détail des modalités de mise en place de la suppression du 2ème tiers et du solde des impôts sur le revenu**. En effet, cette disposition vient d'une annonce du président de la République, lors de son intervention télévisée du 5 février dernier et concernera les ménages imposés dans la 1ère tranche et un peu de la seconde.

Sans juger des effets de cette disposition, nous avons relevé, néanmoins, qu'elle va s'appliquer pour les derniers revenus connus (2007) et se régulariser en septembre sur les nouveaux revenus déclarés cette année (2008). Il y aura nécessairement des exclus en septembre et, par conséquence, un surcroît de demandes d'explications à nos guichets (il y a déjà beaucoup de demandes d'informations !).

Le TPG s'est contenté de nous faire savoir que le Département Informatique avait passé les maintenance dans les applications RECC/MEN et, qu'effectivement, nous aurons une vision plus claire à la sortie des rôles au mois d'août.

↳ Dès l'automne, dans le cadre de la fusion, ouvriront les **2 PRS (Pôles de Recouvrement Spécialisés) du département**. A leur tête, les 2 chefs, issus de la filière fiscale, auront la qualité de comptable. Ils seront installés à Boulogne et à Nanterre. Les PRS capteront une partie du recouvrement contentieux des SIP (créances supérieures à 10 000 euros dont la première poursuite est infructueuse) et les contrôles fiscaux externes dès la prise en charge.

L'affectation dans les PRS se fera à partir des services contentieux préexistants à la TG, à la RF et dans les SIEC mais également, sur appel à candidature, des agents du contentieux des postes comptables. Selon le TPG, il est probable que les équipes seront légères (10-12 agents dont 6-7 issus de la filière gestion publique).

↪ Nous sommes également intervenus pour demander quelles étaient les mesures prises par les Directions Nationale et locale quant aux conséquences de la crise sur les contribuables (particuliers et entreprises).

Monsieur PICARD nous a paru particulièrement concerné par ce sujet, nous affirmant que toutes les dispositions avaient été prises tant pour les difficultés fiscales des particuliers que pour les retards fiscaux et sociaux des entreprises. Coordonnées par la Préfets, de nombreuses réunions d'informations se sont tenues dans le département pour faire le point avec tous les acteurs économiques (Etat, élus locaux, entrepreneurs, banques...).

Plusieurs entreprises (petites, moyennes et même très grandes) sont en difficulté. Certaines d'entre elles bénéficient des mesures du plan de relance. Mais, la situation est critique pour les plus petites qui, aux dires de Monsieur PICARD, tardent parfois à déclarer leurs difficultés auprès des services compétents : 1 000 RJ/LJ dans le département mais seulement une centaine de dossiers sont vus par la CCSF (Commission des Chefs des Services Financiers), même si le nombre a triplé.

La priorité reste le maintien des emplois et la situation dans le département n'est vraiment pas bonne : par exemple, les Papeteries de la Seine, à Nanterre, seront au chômage technique pendant au moins 6 mois cette année !!!.



PRESENTATION DE LA NOTE D'ORIENTATION CHS

Chaque année le Comité Hygiène et Sécurité Ministériel (CHSM) transmet une note qui présente en autres les axes prioritaires.

Les axes prioritaires sont :

↪ **l'amiante et les CMR** (substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction). Il s'agit là de mettre en œuvre la prévention liée à ces risques par une détection des risques et des agents exposés le cas échéant.

↪ **Les TMS** (troubles musculo-squelettiques) : ce sont 3/4 des maladies professionnelles reconnues.

↪

↪ **Les risques psycho-sociaux** car de plus en plus d'agents sont en souffrance au travail. Une meilleure prise en charge devra être effectuée avec les acteurs qui sont les médecins de prévention, l'ergonome et des formations doivent être initiées pour les Cadres.

↪ **Le Document Unique de prévention des risques professionnels** doit être élaboré par chaque chef de service avec les agents.

Les représentants CGT

Carole LAFON (TG-RPDA) - Philippe KERGOAT (TP AMENDES)

François RISACHER (BED Puteaux)

Régine JULLIOT-VEYRIERE (Paierie) - Anne GIRAUDON (TG-RPDA)

DERNIÈRES INFOS SUR LES PONTS NATURELS, JOUR MINISTRE...



Lors du CTP central du 29 avril, la direction a tenté de présenter son dispositif de remplacement des jours comptables désormais abolis. Dans le nouveau style flou et brouillon DGFIP, qui commence à nous être familier, les organisations syndicales ont eu toutes les peines à déchiffrer la présentation des mesures envisagées.

Les premières informations que nous vous donnons sont donc pour l'instant à prendre au conditionnel, d'autant plus qu'elles n'ont été pour l'instant données qu'oralement. Et, comme nous avons pu le constater dernièrement (tableaux d'avancement et affectations des lauréats du concours commun), les propos de la DGFIP sont aussi difficiles à déchiffrer que les hiéroglyphes des plus anciennes civilisations.

Les 3 phases présentées par la direction :

► 1°) Pour tous les services comptables et services comptables fusionnés (ex : SIP) avant le 1er septembre, le 13 juillet et le 2 novembre seront libérés respectivement au titre de l'ancien système des jours comptables et du nouveau dispositif décrit ci-dessous.

A compter du 1er septembre, un nouveau dispositif sera mis en œuvre et détaillé dans une circulaire qui sera publiée prochainement.

► 2°) Après le 1er septembre, les services comptables et nouvellement fusionnés auront le 2 novembre libéré au titre d'une autorisation d'absence spéciale.

► 3°) En 2010, une journée sera libérée, pour tous, sur un pont naturel au titre de la journée du ministre sous forme d'autorisation spéciale d'absence

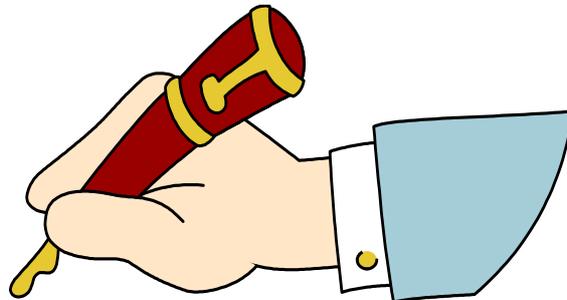
Les personnels concernés devront donc veiller les 13 juillet et 2 novembre à ne pas se faire décompter un jour ARTT pour cause de pont naturel s'ils bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence.

La CGT dénonce ce traitement inégalitaire au sein d'une direction générale qui se veut unique. De telles conditions de gestion des personnels sont inacceptables. Les agents ont donc toute légitimité à amplifier leur mobilisation.

Connaître ses droits, c'est bien.

Se syndiquer pour les défendre, c'est mieux.

N'attendez pas !



**BULLETIN D'ADHESION
AU SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR - CGT**

NOM :

PRENOM :

GRADE :

ECHELON :

POSTE COMPTABLE :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor C.G.T.

à

le :

SIGNATURE :

à transmettre à Carole LAFON Syndicat CGT Trésorerie Générale